



L'édito du maire

« L'été s'est achevé en douceur et l'automne a pris le relais.

Pour la première fois depuis 20 ans, nous avons enregistré une baisse significative des entrées de la piscine communale : une baisse observée également au niveau national, mais qui doit nous inciter à réfléchir à l'avenir de ce bien communal important pour de nombreuses familles.

L'été a aussi été synonyme de nombreuses incivilités et manques de civisme qui démontrent que notre société part à la dérive et perd tous les points de repères qu'elle avait dans un passé proche. Que faire ? Nous devons individuellement nous remettre toutes et tous en question.

Les vendanges sont en cours et la récolte 2019 s'annonce de très grande qualité.

Autre évènement de cette saison d'activité : la rentrée scolaire, marquée par des effectifs en hausse et l'arrivée de Marion Gimenez (ATSEM) et de Annick Rosalen (directrice) à qui nous souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans leur poste respectif. »

Gérard Schivardi

Les citations du trimestre

"Le véritable plaisir, c'est de renoncer au plaisir de soi impérieux", Ostail Elahi

"L'enseignement doit former des hommes capables de comprendre le monde et de le transformer", Spencer

Horaires d'hiver

Depuis la rentrée, votre mairie est ouverte les lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Ballons d'Halloween

L'association Parenfants met à votre disposition en mairie, à l'épicerie et au Café, des ballons de baudruche oranges et gratuits que vous pouvez accrocher à votre portail ou porte d'entrée pour guider les petits monstres en quête de friandises. Un repère pour les enfants lors du défilé du 31/10 après-midi, et un plus pour les habitants qui ne souhaitent pas participer à ces festivités.

Recensement citoyen

Les jeunes nés en octobre novembre décembre 2003 doivent passer en mairie, munis d'une carte d'identité et d'un livret de famille, pour se faire recenser par l'administration et inscrire à la Journée défense et citoyenneté.

Retour en images sur l'été



22 juin : inauguration du complexe sportif Henri-Bousquet, en présence du fils de l'ancien maire. La cérémonie a eu lieu devant la piscine municipale : une réalisation du maire Henri Bousquet, « et il fallait oser créer une piscine dans un village de 370 habitants ! » confiait Gérard Schivardi dans son discours. L'hommage communal s'est poursuivi d'une courte visite guidée du village.



28 juin : spectacle de fin d'année de l'école s'est poursuivi par une fête multi-générationnelle à l'occasion du départ à la retraite de Claire Malric, directrice d'école en poste depuis 28 ans à Mailhac, et de Marie-Madeleine Martinez alias Mado, ATSEM depuis 42 ans.



2 juillet : cérémonie de départ à la retraite de Mado et de Claire, en présence de leurs familles, collègues, maires, conseillers municipaux et agents de Pouzols et Mailhac. Plusieurs cadeaux, dont une médaille de la Ville, ont été offerts à cette occasion.



VOS ASSOCIATIONS

Le Comité des fêtes

Ses bénévoles assurent la fête locale, le repas du 14 juillet, la fête du vin, le loto, etc. Envie de les rejoindre ?

Rens. : 06 70 40 80 09

Le Photo Club

Cours de photo chaque jeudi à 21h la salle Maraval (1er étage) et 1 sortie/mois sur le terrain + 1 expo/an à Mailhac.

Rens.: 06 80 87 20 48

Les Amis des Livres

Ils proposent des animations culturelles, un atelier mémoire et gèrent la bibliothèque municipale - ouverte au public le samedi 10h-12h, aux nounous le jeudi et aux scolaires le vendredi.

Rens. : 06 72 10 96 86

Parentants

Les familles du RPI Mailhac Pouzols organisent vide-grenier, loto, kermesse, goûter de Noël... pour aider au financement de sorties scolaires. Rens. :

06.77.75.80.05.

Le POM

La pétanque organise des concours officiels, mais aussi non officiels chaque vendredi à 21h. Rens. : 04.68.46.36.46.

L'ACCA

Elle encadre la pratique et les battues, préserve l'habitat du gibier et débroussaille pour maintenir les espaces ouverts. Rens.: 06 70 15 94 85

NOUVEAU !**L'épicerie**

L'épicerie a rouvert ses portes le 17 septembre après quelques jours de passation. Aline qui gère aussi l'épicerie de Bize, vous y accueille avec Junior et Magalie. Produits de l'enseigne Carrefour (épicerie, hifi, bricolage, papèterie, carterie, etc.) + presse, gaz, fromage à la coupe, charcuterie, traiteur, viande, pain, viennoiserie... Gâteaux sur commande. Point Vert (retrait d'argent) pour les clients Crédit Agricole. Paiement par CB, sans contact à partir de 1 euro. Épicerie ouverte du mardi au samedi de 7h30-12 h30 et 17h-19 h et dimanche 7h30-12 h30 – 5 semaines de fermeture/an pour le repos de la salariée (annoncées 2 semaines à l'avance).

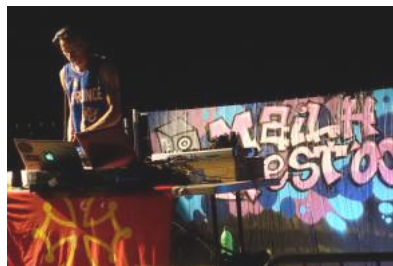
Rens. : 09.73.54.94.05 - Et bientôt sur Facebook.

Hébergements insolites

Frédérique Cartier a ouvert "Ô campement des possibles" cet été. Un site d'hébergements insolites et de plein air, accessible à la belle saison : tipi, dôme, zome et wizzdômes, avec panier petit-déjeuner et cuisine ouverte collective à disposition.

Portes ouvertes prévues le 19 octobre à 11h.

Renseignements sur <https://ocampementdespossibles.com>

Retour en images sur l'été

9, 10, 11 août : portée par l'association Mailh Fest'Oc, la 4^e édition du festival de musiques festives et actuelles a pris place sur le stade municipal et a proposé une douzaine de concerts.



14 août : aquathlon ! Le maître nageur Alain Escalier a proposé cette activité gratuite, originale et déclinée pour chaque âge : natation puis course à pied. A l'issue, chaque participant a reçu un diplôme et des cadeaux offerts par la municipalité et des sponsors, avant de partager le verre de l'amitié.



18 août : le vide-grenier des Amis des Livres a attiré 55 exposants et de nombreux visiteurs dans le vieux village vidé de ses véhicules (merci aux Mailhacois !) Le **8 septembre** : la 3^e bourse aux livres n'a attiré que peu de visiteurs.

13 septembre : le Bibliobus a déposer 400 ouvrages et des nouveautés. 2 fauteuils de lecture, 1 meuble dédié aux BD documentaires et des livres audio à écouter en voiture, à la maison, en courant ! Biblio ouverte le samedi, de 10h à 12h.



Les travaux réalisés cet été



Suite au descellement du mur de l'ancienne entrée nord de l'église, **une barre de renfort** a été réalisée sur mesure, puis ancrée au moyen de 3 tirants réglables, fixés dans le mur du clocher (plus ancien, plus solide). A l'extérieur, le renfort en acier a subi un revêtement



Suppression des poteaux en béton

Après la suppression des câbles aériens (électricité, téléphone) en juin, c'était au tour des poteaux bois et béton d'être démontés au mois d'août, le long de l'avenue du Pont Neuf. L'éclairage public est désormais assuré par des candélabres de type lanterne surmontant des mâts fins en métal noir.



Réfection de la toiture des ateliers municipaux dont le toit dégradé requérait une intervention rapide suite à un éboulement ce printemps, d'une partie du mur arrière. Coût : 17 380,80 euros TTC. Chantier conduit par l'entreprise DA Construction basée à Roubia. **Prochaine étape** : la réfection de la toiture de la mairie cet automne.



Un ralentisseur installé en direction des lotissements



Suite à la demande de riverains et à l'étude du site, un ralentisseur a été mis en place cet été, sur l'ancienne route de Carcassonne.

Objectif : casser la vitesse des véhicules qui circulent sur cette voie desservant les lotissements. Après études des dispositifs possibles (ralentisseur type

bandes de goudron, en béton, rétrécissement de voie, etc.), la commission Sécurité de la commune a choisi un coussin berlinois pour voie unique, conforme aux recommandations CERTU, avec fixation pour enrobé et panneaux de signalisation (coût global : 1 100 euros TTC). En cette fin d'été, les riverains se disent satisfaits du résultat.

Depuis cette réalisation, la mairie a d'ailleurs reçu d'autres demandes de ralentisseurs qui seront étudiées.

Fleurs de trottoir

L'expérience menée cet été : des fleurs d'agrément (œillets nains, succulentes, belles de jour, roses trémières, etc.) ou plantes potagères (tomates cerises, courges..) occupent la place des indésirables et colorent les rues du village...



Nouvelle répartition

En raison des inscriptions, les effectifs chargés sur certaines classes ont nécessité une nouvelle répartition des élèves. Les 2 classes de Mailhac accueillent ainsi 26 PS, MS, GS chez Cathy et 22 GS, CP, CE1 chez Annick - avec 2 nouvelles arrivées prévues fin septembre.

Un fruit pour la récré

Les aides de l'Etat pour financer le dispositif « Un fruit pour la récré » se limitent dorénavant aux écoles en zones difficiles. La commune de Mailhac a évalué le budget nécessaire à la poursuite de ce service (1 300 euros par commune pour 2 jours par semaine) et a décidé de le prendre en charge pour renouveler ce service cette année, en lien avec la commune du Pouzols.

Besoin d'aide ?

L'assistante sociale référente pour le secteur de Mailhac est Mme Descouts, basée au Centre-Médico-Social de Lézignan-Corbières. *Rendez-vous au 04.68.27.22.60.*

Service d'accueil du justiciable

Pour vos démarches judiciaires, bénéficiez de l'aide d'un interlocuteur unique en vous rendant au Palais de Justice de Narbonne, 19, bd Général-de-Gaulle, du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30. Rens. :

Rentrée scolaire : rencontre avec Marion et Annick

Suite aux départs en retraite de Marie-Madeleine Martinez et de Claire Malric en juin, nous vous présentons deux nouvelles figures arrivées en cette rentrée à l'école de Mailhac.

Marion, la nouvelle ATSEM

Originaire d'Escale, Marion Gimenez est âgée de 30 ans. Elle a passé le concours ATSEM et officié en qualité d'adjointe d'animation, puis d'assistante maternelle. Son avis après quelques jours à Mailhac ? « Je suis ravie ! C'est un métier qui me plaît et le fait de travailler dans un petit village, à l'ambiance presque familiale offre des conditions idéales pour débiter ».

Annick, la nouvelle directrice

Annick Rosalen est la nouvelle directrice de l'établissement et enseigne aux côtés de sa collègue, Cathie Deliers. Âgée de 34 ans, Annick connaît bien le village puisqu'elle habite à Pouzols et a sa fille scolarisée



Cathie, Marion et Annick

sur le RPI. Elle connaît aussi très bien le métier : « J'ai débuté à Trausse-Minervoys avec une classe multiniveaux du CP au CM2, puis j'ai ensuite longtemps enseigné en CE2 dans diverses écoles. J'ai également été directrice à Villedaigne pendant 6 ans. Dans le cadre de postes fractionnés, j'ai d'ailleurs déjà enseigné à Pouzols il y a quelques années ». Et cette rentrée à Mailhac ? « Je suis ravie, car je connais déjà plusieurs familles. Et puis arriver à l'issue d'un départ en retraite est très agréable, car tout le matériel pédagogique est en place, à disposition. Ça va être une belle année ! »

Entretien d'été

Les services techniques ont profité de l'été pour repeindre la classe des petits aux couleurs abricot et vert. Ils ont aussi restauré les bancs et tonneaux du village, ainsi que les motifs sculptés sur la colonne du monument aux Morts.



Stationnement : on fluidifie

Le maire : « Chaque jour, on me sollicite pour des problèmes liés au stationnement. Que faire ? Laisser chacun se débrouiller avec les risques que cela comporte ? Ou essayer de trouver des solutions ? Nous avons tenté avec la commission Sécurité d'apporter notre modeste contribution.

Des citoyens se plaignent du manque de parkings : depuis mon élection, chaque fois que cela a été possible, nous avons démolit des maisons et créé des parkings. Ainsi, nous avons mis en place plus de 140 places tracées dans un village de 550 habitants. C'est très rare.

Nous avons interdit le stationnement dans certaines rues, car cela représente une gêne pour le passage des bus scolaires, des machines à vendanger, des véhicules de ramassage des ordures, voire des pompiers et ambulances parfois.

Pour casser la vitesse, nous avons mis en place des STOPS - hélas souvent grillés - et des sens uniques.

Chacun a son niveau peut aussi agir :

- si tous les **propriétaires de voitures ventouses et épaves** libèrent la place, c'est des dizaines d'emplacements qui sont rendus au public,

- si tous les **propriétaires de cave, cour ou garage** rentrent 1 à plusieurs véhicules, ils désengorgent de nombreuses rues et places,

- de même, **les places tracées ne sont pas la propriété des riverains :** inutile de mettre une chaise pour la réserver, un pot de fleurs ou un mot. C'est un bien public.

Les petites communes doivent trouver des solutions pour ne pas relever des dispositifs des villes, comme l'installation de zones payantes. »

Les problèmes de voisinage

La mairie enregistre de nombreuses plaintes relatives aux **bruits de voisinage (musique, aboiement, talons sur un sol, etc.)** – et aux **désagréments olfactifs (barbecue, fumier, etc.)**. Ces 2 éléments sont très encadrés par la loi et les cas de débordements aussi : pour être jugés comme un « **trouble anormal** », plusieurs paramètres entrent en compte (heure, intensité, durée).

Si vous rencontrez ce type de problèmes, écrivez en mairie : sur la base de votre écrit, elle peut venir constater l'infraction (ou l'absence d'infraction) et entamer une médiation. Une démarche déjà effectuée à plusieurs reprises par l'adjoint en charge de la sécurité : n'hésitez pas à contacter la commune.

Un adjoint dédié à la médiation

Le saviez-vous ? Un adjoint municipal est dédié aux cas de conflits de voisinage et à la médiation. Ecoute, conseils, intervention : n'hésitez pas à le solliciter !

Un mobile home sur mon terrain ?

Planter un mobile home sur un terrain privé nécessite un permis de construire ou une autorisation de la mairie (valable 3 mois, renouvelable) ou de la préfecture dans le cas d'un sinistre. Cet équipement devient alors assujéti à la taxe d'habitation, puisqu'en qualité d'habitation permanente, il perd son caractère de résidence saisonnière. Attention : souvent, les mobile homes ne sont pas construits à des fins d'habitat permanent sur le plan des normes, renseignez-vous.

Et ma caravane ?

Les caravanes sont autorisées sur le terrain de votre résidence d'habitation. Si vous souhaitez la stationner sur un terrain autre que celui de votre résidence d'habitation, vous devez demander l'autorisation à votre mairie pour l'y laisser plus de 3 mois par an. N'enlevez pas les roues de votre caravane durant cette période : elle pourrait être considérée comme "construction élevée illégalement" au regard du code de l'urbanisme et donc susceptible de poursuites.

Forêt : 3 ans après l'incendie - fin du chantier

En 2016, un incendie a détruit 300 hectares de forêt et une habitation entre Mailhac et Bize. La gestion « de l'après » a alors commencé pour les communes, la centaine de propriétaires privés touchés et l'ONF. Un vaste chantier de coupe qui s'est achevé cet été, avec un retard de 2 ans. Explications et bilan avec Steve Brieu, technicien en charge du dossier à l'ONF.

(Extrait de l'itw parue dans l'Indépendant le 13/07/19)

Avec le recul, ce chantier a-t-il été pilote et source d'enseignements pour l'ONF ?

Steve Brieu : Oui, complètement, car c'était la première fois que l'on gérait une telle surface. L'objectif premier a été atteint : l'impact visuel de l'incendie a été gommé. Mais si on se place d'un point plus macro, il reste à notre sens beaucoup trop de déchets de bois au sol. Cela est dû au retard pris par le chantier : la vente a été conclue dès l'hiver 2016 et l'opération devait être achevée à l'été 2017. Pannes, manque de personnel qualifié, etc. : plusieurs imprévus ont fait perdre du temps à l'entreprise sous-traitante.

Et ce retard a eu des conséquences sur l'évolution du bois calciné ?

Steve Brieu : Oui, car pendant ce temps, le bois a pourri, s'est effrité. Lors de la coupe et du transport, des branches ont cassé, provoquant des chutes de matériaux à terre. Ce n'est pas un mal pour autant,



La forêt, un mois après l'incendie

Le paysage vu de loin, 3 ans après l'incendie et à l'issue du chantier de coupe



car cela permet aussi de pailler et nourrir les sols, mais ce n'était pas au contrat. De même, il reste des arbres près du Dolmen qui n'ont pu être évacués, car les engins ne peuvent accéder à cette combe. Enfin, certaines voiries communales ont été endommagées et l'entreprise s'est engagée à participer à leur remise en état.

Le marché du bois énergie a aussi chuté entre temps...

Steve Brieu : Oui, notamment en 2018 et ça n'a pas aidé l'entreprise à trouver des débouchés pour ce bois. D'autant que plus il sèche, plus il perd de pouvoir calorifique : le stockage est à ce titre un véritable enjeu pour ces plaquettes. C'est ce qui nous fait dire que la meilleure solution est encore la vente d'arbres verts, sur pied : on ne les coupe qu'au dernier moment.

Pour autant, cette gestion post-incendie reste-t-elle pertinente ?

Steve Brieu : Oui, car elle est gagnante pour les communes qui n'ont pas de grosses dépenses à engager et au contraire, perçoivent même le fruit de la vente du bois. Et pour les propriétaires privés qui bénéficient de l'intervention gratuite de ces engins. Mais cette méthode mérite des ajustements : en vendant par petits lots par exemple, et surtout, au volume – et non au poids – afin d'éviter le problème de la perte en eau dans la durée. Aujourd'hui, 3 ans après, les sols sont protégés de l'érosion, car la végétation de garrigue a repris sa place. Les jeunes repousses de pins semés font 50 cm de haut et de nombreux rejets de chênes verts sont en croissance. Il reste à conduire cette forêt dans les années à venir, et à surveiller les autres. »

Handisport : 17e Tour de l'Aude



Le **17 septembre**, les 70 participants au 17^e tour de l'Aude Handisport sont partis de Narbonne pour 4 jours d'épreuves cyclo. Évoluant en tandems, handbikes et strikers, ils ont été reçus à midi à Mailhac, pour un

repas offert et partagé à la salle des fêtes avec le maire, des élus et les employés communaux. Puis, ils ont rejoint Pouzols pour rencontrer les élèves de CE et CM du RPI.



VOTRE AGENDA DE L'AUTOMNE !

13 octobre : Faites de la courge à Mailhac ! - Devant la salle des fêtes : Marché de producteurs - Balade costumée - Exposition de voitures anciennes - Réalisation d'une fresque par les enfants - Apéritif participatif musical - Spectacle enfants gratuit - Expo du Photo Club - Buvette et petite restauration / Les Amis des Livres

8, 9 et 10 novembre : expo 2019 du Photo Club Mailhacois - A la salle des fêtes. Thèmes : Pose longue et Architecture - Vernissage le vendredi à 18h30

16 novembre : Fête du vin aura lieu à la salle des fêtes. Une soirée animée et l'occasion de découvrir les vins primeurs des producteurs locaux. Organisée par le Comité des fêtes.

Et aussi : **10 et 11 janvier** : fête locale 2020 !

Atelier mémoire

Reprise le 27 septembre à 9h45 à la salle de Maraval.

Armoire pour la fibre

La commune a signé une autorisation d'utilisation du domaine public pour l'installation de l'armoire destinée à distribuer les lignes relatives à la fibre. Elle sera implantée le long du parking situé derrière le Café.

Etat civil de l'été

Adieu à M. TESSEYRE Yvan décédé le 30 juin, M. REYNES Georges décédé le 29 juillet, M. PAYET Bernard décédé le 18 août (route de Landure), M. CASTILLE Michel décédé le 23 août et de Mme FRAISSE Andrée décédée le 16/09.

Félicitations à LEMAIRE Aurore et COLLETTE Frédéric mariés le 23 août et à MOULS Marie et FOUGA Lionel mariés le 31/08

Bienvenue à Alix BERTON née le 26 juin au foyer de Aurélie Rousset et Brice Berton. A Lyna GARRIGUE née le 15 septembre au foyer de Alyssia Bourrel et Marc Garrigue.

Baptême républicain de Lyah GILLOT le 30 août dernier.

Mentions légales

Bulletin municipal de la commune de Mailhac.
Responsable de publication : Schivardi Gérard. Réalisation : commission communication.
Impression : tiré à 270 exemplaires, en mairie.